

relations avec nos principaux partenaires commerciaux et la prospérité de notre industrie et de nos travailleurs en dépend. Quels que soient les changements apportés, -- je dois dire ici qu'il y aura des choix difficiles --, nous devons tenir compte de ces liens traditionnels.

Notre succès dans cette entreprise repose sur la vigueur de l'économie mondiale. En matière de développement, il n'existe pas de priorité plus grande. Si la production et la demande fléchissent, nous en souffrons tous, pays industrialisés et pays en voie de développement. Notre recherche de meilleurs modes de collaboration rejoint l'objectif d'une croissance économique soutenue pour tous les pays.

Nations Unies Tous conviendront que les Nations Unies reflètent les préoccupations des gouvernements et des populations et que le principe de l'égalité des droits de ses membres tend naturellement à faire ressortir les intérêts de la majorité. Depuis quelques années, cette majorité est constituée d'États qui ont accédé à l'indépendance depuis la fin de la Guerre et qui sont, pour la plupart, des pays en voie de développement. Ceux-ci cherchent principalement, au sein des Nations Unies, à atteindre deux objectifs: augmenter leur part de l'héritage mondial en corrigeant ce qu'ils considèrent être les injustices du système international de répartition des richesses; mettre fin au régime de discrimination raciale pratiqué en Afrique australe. Lors de la dernière session de l'Assemblée, la situation au Moyen-Orient est également devenue l'un des principaux thèmes de la majorité, en raison notamment de la richesse et du prestige dont jouissent maintenant les pays arabes. Mais la majorité a-t-elle fait un usage judicieux de son influence au sein des Nations Unies pour nous faire avancer sur la voie d'une solution de ces problèmes?

Lors de sa sixième session extraordinaire, tenue en avril 1974, l'Assemblée générale a approuvé des résolutions préconisant l'instauration d'un nouvel ordre économique international ainsi qu'un programme d'action connexe, en dépit des réserves exprimées par un grand nombre de pays industrialisés, dont le Canada. Je tiens à insister sur le fait que lesdites résolutions n'ont pas été le fruit de négociations entre les divers États intéressés; elles représentent essentiellement l'opinion de la majorité. On a utilisé la même tactique lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée pour limiter le droit de réponse d'Israël dans le débat sur la question de la Palestine et pour refuser de reconnaître les pouvoirs de la délégation de l'Afrique du Sud, entraînant du fait même sa suspension de facto des délibérations de l'Assemblée mais non de l'Organisation